

Mesdames et Messieurs les motard(e)s,

La crise sanitaire que nous traversons actuellement est sans précédent et impacte fortement les activités des comités départementaux UFOLEP.

L'activité moto ne déroge pas à la règle.

Avec le confinement certaines de nos épreuves n'ont pu se tenir. Même avec ce dispositif levé, les mesures sanitaires n'ont pas rendu la tâche facile pour les organisateurs.

Beaucoup ont, par prudence, fait le choix d'annuler leurs épreuves. En effet, le manque de rentrées financières (impossibilité d'organiser des entraînements pendant le confinement ; perte de sponsors ; mise en suspens des subventions) et la perspective d'épreuves peu rentables (possible absence de restauration et buvette ; événement à huis clos) incitent les organisateurs à une extrême prudence.

Une grande partie du calendrier départemental UFOLEP 21 est ainsi annulé.

Mais deux courses restent au programme, sous réserve d'accord de la préfecture :

- Auxonne le 02 aout
- Prauthoy le 23 aout

Ainsi il n'y aura pas de Championnat UFOLEP 21 (le nombre de courses minimales n'étant pas atteint) cette saison, mais ces deux courses pourront vous permettre de vous adonner à votre passion, de manière compétitive, et feront bien l'objet d'un classement à la journée.

Nous sommes conscients que deux courses au lieu de sept initialement prévue est une maigre consolation, mais soyez assurés que nous faisons tout notre possible, avec les membres des Commissions Techniques Départementales et Régionales, pour permettre à l'activité de survivre le temps que cette crise se termine.

Ainsi les inscriptions pour ces épreuves vont pouvoir ré ouvrir. Il existe plusieurs cas de figure :

- 1) Le pilote s'est déjà inscrit pour ces épreuves ou pour le championnat avant la crise actuelle. Il n'a donc rien à faire et est prioritaire
- 2) Le pilote s'est inscrit sur d'autres courses, mais pas à l'une ou aux deux. Il peut donc faire une demande d'inscription auprès de la responsable des engagements Corinne OBOZIL. Son inscription dépendra de la place restante.
- 3) Le pilote ne s'est inscrit à aucune courses. Il fait la demande d'inscription auprès de la responsable des engagements Corinne OBOZIL. Son inscription dépendra de la place restante.

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un mail à corinneobozil@sfr.fr ou un sms au 06.09.05.01.60 en mentionnant : NOM ; PRENOM ; TEL PORTABLE ; EMAIL ; CLUB ; N° LICENCE ; CATEGORIE ; LA ou LES COURSES QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE

Pour les pilotes souhaitant annuler leurs inscriptions, là encore deux possibilités :

- 1) Le pilote annule son ou ses engagements. Il vient récupérer entre le 04 et le 28 aout son ou ses chèques au bureau du comité départemental UFOLEP 21, bureau 514 de la maison des associations ; 2 rue des corroyeurs à DIJON (uniquement sur rendez-vous et masque obligatoire)
- 2) Le pilote annule son ou ses engagements. Il ne vient pas récupérer son ou ses chèques. Ceux-ci seront détruit après le 28 aout.

Pour annuler un engagement, il suffit d'envoyer un mail à corinneobozil@sfr.fr ou un sms au 06.09.05.01.60 en mentionnant : NOM ; PRENOM ; CLUB ; CATEGORIE

La date butoir pour faire l'une de ces procédures est fixée au mercredi 22 juillet à 18h. Passé ce délai, il ne sera plus possible de s'inscrire ou d'annuler sa participation sans un justificatif médical.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin, pour avoir plus d'information.

UFOLEP21

Maison des Associations - Boite aux lettres WW9 – Bureau 514

2 rue des corroyeurs

21068 DIJON CEDEX

tél: 03.80.50.15.45

port: 06.59.27.90.18

ufolep21@orange.fr www.ufolep21.fr